



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement d'Urgence Temporaire de Circulation

Route barrée et interdiction de stationnement - rue Brill à Hobscheid

En raison des travaux de démolition des maisons à l'adresse 9 et 9A, rue Brill à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 23 novembre 2021, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art 1er : Du 29 novembre 2021 à partir de 8h00 jusqu'au plus tard le 10 décembre 2021 jusqu'à la fin des travaux, la circulation dans la rue de Brill à Hobscheid est réglée comme suit :

- interdiction de toute circulation, sauf riverains, sur le tronçon entre la maison no. 9A jusqu'à la jonction avec la rue Grand-Rue ;
- interdiction de stationnement sur les deux côtés de la rue à la hauteur du chantier à l'adresse 9 et 9A, rue Brill ;

Eischen, le 23 novembre 2021.

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu